

**EQUIPEMENT  
LAMARTINE**

En raison de l'application du plan Vigipirate, pas d'utilisation possible de la salle en présence des élèves  
(y compris pour des installations, des besoins techniques ou des visites)

**DIRECTION GESTIONNAIRE  
VIE ASSOCIATIVE**

**TARIFS 2024-2025  
RESIDENTS  
APPLICABLES AU  
01/09/2024**

**TARIFS 2024-2025  
EXTERIEURS  
APPLICABLES AU  
01/09/2024**

**DETAILS**

Toute réservation devra faire l'objet d'un versement d'arrhes correspondant à 30% du montant de la location, conformément au règlement général d'utilisation des salles municipales.

<b>ASSOCIATIONS</b>	235,00 € Arrhes = 70 €	282,00 € Arrhes = 85 €
<p align="center"><b>ORGANISATIONS POLITIQUES</b></p> <p>1 gratuité de la salle durant les 6 mois précédant chaque élection politique selon disponibilité de l'équipement. En cas de multiples demandes pour la même date, l'attribution sera déterminée par l'ordre d'arrivée des demandes et en cas de simultanéité, par tirage au sort. 1 gratuité supplémentaire est accordée aux candidats qualifiés pour un éventuel second tour selon disponibilité de l'équipement.</p>	235,00 € Arrhes = 70 €	282,00 € Arrhes = 85 €
<p align="center"><b>TARIFICATION EXCEPTIONNELLE RESERVEE AUX ASSOCIATIONS</b></p> <p align="center">Organisation d'une exposition vente ou d'une réunion sans entrée payante</p>	0,00 €	*
<b>Caution</b>	1 000,00 €	1 000,00 €
<b>Caution nettoyage</b>	300,00 €	300,00 €